

Le Mag'

SOLEYMIEUX



Salle du Tilleul

2024

# Sommaire

- Mot du Maire page 3
- Compte Administratif page 4 à 5
- Budget page 6
- Les commissions page 7 à 10
- Dossier « Salle des fêtes » page 10 à 16
- Associations page 16 à 33
- Animaux page 33 à 34
- Loire Forez Agglomération page 34 à 39
- Etat Civil page 40

**Présentation des vœux de la commune  
le vendredi 10 janvier à 19h00  
Salle du Tilleul**



**Soleymieux Le mag' n°28  
Journal Municipal d'information de  
la Commune de Soleymieux**

**Directeur de la publication  
Julien RONZIER**

**Conception et Impression  
Mairie de Soleymieux**

**Crédits photos:**

**Mairie de Soleymieux**

**Tirage: 400 exemplaires**



Chères Soleymiacaises, Chers Soleymiacois,

Le temps est venu pour moi de faire un bilan de 2024.

Malgré une morosité que certains aiment à propager, je préfère avoir une vision optimiste de notre société et de notre avenir. Certes les difficultés ne manquent pas, et je suis bien placé pour le savoir, mais nous pouvons trouver les moyens de les surmonter pour avancer.

Cette année a été pour nous élus de votre commune bien remplie, nous avons pu voir la concrétisation de notre projet le plus important du mandat qui est la rénovation de la salle des fêtes. Comme beaucoup d'entre vous ont déjà pu le constater nous avons aussi réaménagé l'ensemble du rez de chaussée de ce bâtiment. Tous les élus ont participé à leur niveau et en fonction de leur disponibilité à vous mettre à disposition un outil moderne, fonctionnel et confortable. Nous l'avons appelée la salle du TILLEUL. La bibliothèque s'est aussi agrandie et nous avons créé la salle des associations pour leurs diverses réunions. Les toilettes publiques ont été déplacées dans le passage menant au jardin public.

La salle du Tilleul accueille aussi depuis le début de mois de septembre la restauration des élèves des écoles de Soleymieux. La nourriture est livrée en liaison chaude et distribuée aux enfants par du personnel communal et de l'école privée. Entre 45 et 60 repas équilibrés et variés sont servis chaque jour.

La centrale photovoltaïque de l'Energie Soleymiacoise est officiellement en route depuis le début du mois de novembre. Tous les bâtiments publics sont alimentés ainsi que le Soleym'. Une économie financière est la clef de ce projet. Mais il s'agit surtout d'énergie verte qui est produite et consommée au niveau local. Cette organisation pourra être évolutive dans le temps, en termes de production, en augmentant la surface de panneaux sur d'autres bâtiments, et aussi en termes de consommation en revendant l'électricité produite à plus de consommateurs.

Je vous remercie aussi de venir toujours nombreux aux divers marchés organisés tout au long de l'année, de profiter des animations qui sont proposées par le Soleym et par les associations de la commune.

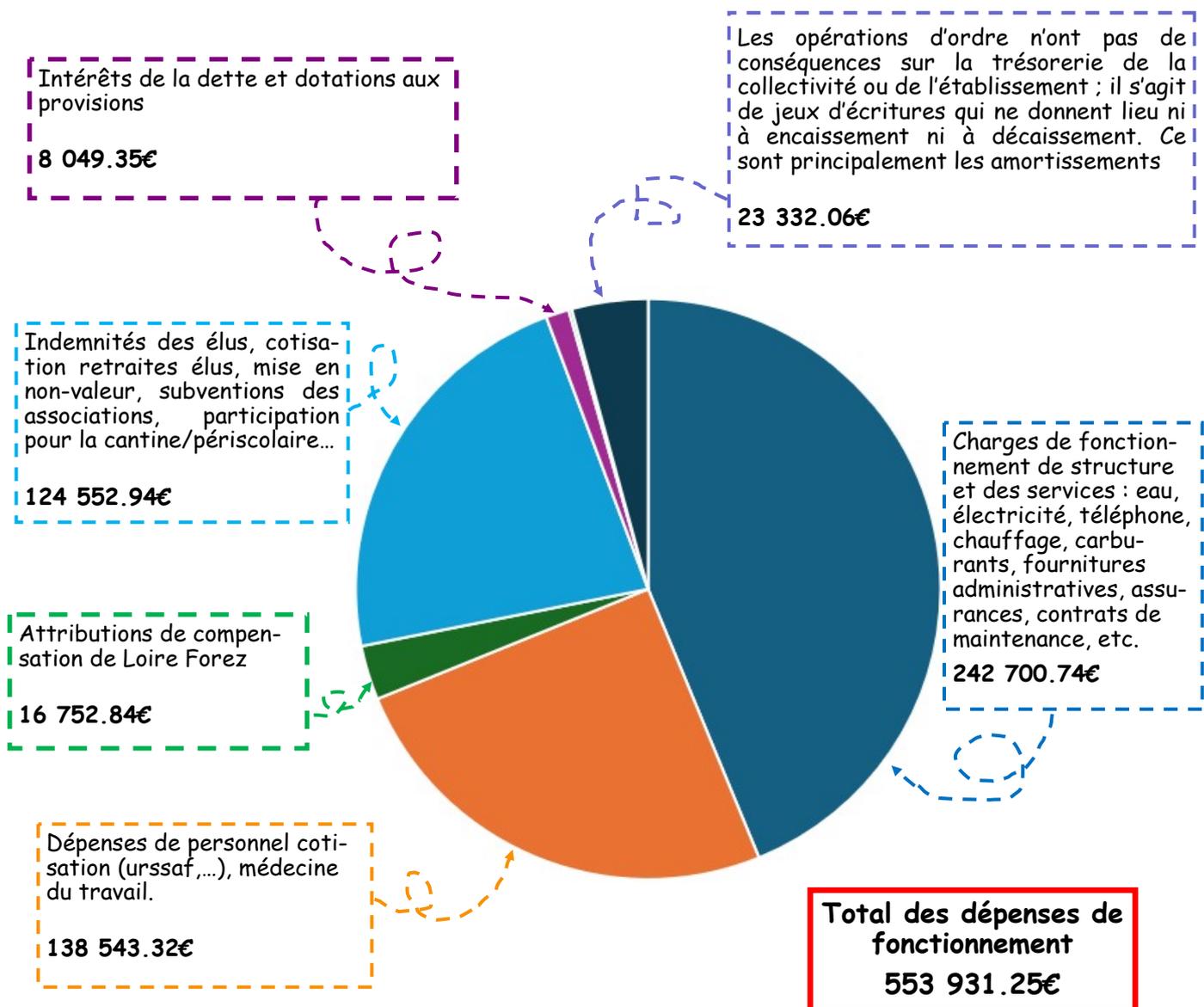
Je remercie sincèrement les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux, les membres du CCAS, et les agents pour leur investissement et leur dynamisme dans la vie communale. Je n'oublie pas non plus les entrepreneurs, les associations et vous qui faites vivre Soleymieux.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2025.

Le Maire  
Julien Ronzier

Le mot du Maire

# Compte administratif 2023



## Recettes de fonctionnement

Dotations de l'Etat, impôts ,taxes , revenus des immeubles ... **498 424.69€**  
 Excédents de fonctionnement: **457 299.85€**

**Total des recettes de fonctionnement**  
**955 724.54€**

### Dépenses d'investissement

Attributions de compensation de Loire forez  
15 621.41€

Neutralisation de l'attribution N-1  
15 621.41€

#### Achats:

- Mobilier mairie: 646.56€
- Matériel Technique: 6 794.94€
- Adressage: 788.89€
- Registre d'Etat Civil: 1 129.43€

Emprunt/ remboursement caution  
44 136.62€

**236 907.73€**

#### Travaux:

- Chauffage mairie: 43 577.40€
- Chauffage école: 55 628.43€
- Travaux salle des fêtes : 47 139.64€
- Eclairage école: 370.00€
- Travaux cour école: 1 200.00€
- Etude Photovoltaïques: 4 200.00€
- Logiciel: 53.00€

### Recettes d'investissement

#### Subventions:

- Département: 6 900.00€
- Etat : 7 264.27€
- SIEL: 26 880.00€
- C2E: 2 481.60€

Amortissement: 23 332.06€

Caution: 893.00€

Fond de compensation à la TVA:  
6 930.73€

**163 489.39€**

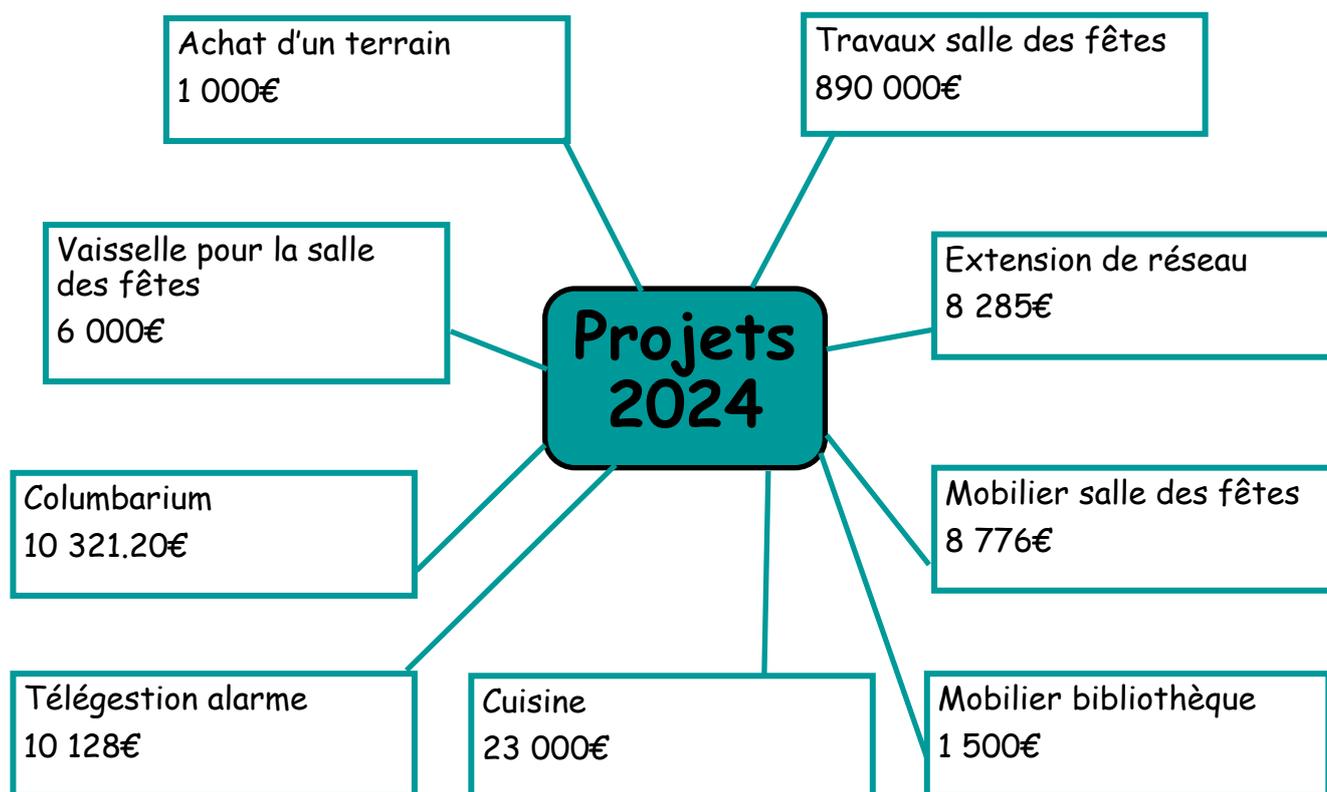
Taxe d'aménagement : 12 018.83€

Excédents d'investissement: 76 788.90€

# Budget 2024

Le budget 2024 a été voté en Conseil Municipal:

- Fonctionnement : 818 983.54€
- Investissement : 1 155 732.54€



Subventions avec avis favorable pour le moment pour les différents projets :

{ 270 888€ }



PRÉFET DE LA LOIRE



# Les finances

Depuis 2020 et la mise en place du nouveau conseil municipal, l'équipe a eu à cœur de réfléchir et de mettre en œuvre les projets qui étaient les siens : la revalorisation du patrimoine communal (les lavoirs, les bachats, les croix), l'entretien des voiries et des chemins communaux existants, redonner vie à l'ancien plan d'eau, l'entretien des bâtiments publics : l'église, l'école, la salle des fêtes, le jardin public, l'achat de l'ancienne maison Chassagneux, nous inscrire dans la transition énergétique (éliminer les énergies fossiles), construction du colombarium et du puits du souvenir.

Nos choix de changement de combustibles fossiles pour les énergies renouvelables nous permettront de réaliser des économies substantielles dans les années futures : l'augmentation et la fluctuation des tarifs du gaz et du fuel sont imprévisibles et les dernières années nous ont montrés que le prix a plus tendance à monter qu'à descendre.

Tous ces travaux ont demandé des investissements tant au niveau travail qu'au niveau financier ; des subventions ont été demandées pour nous aider dans la réalisation des travaux auprès de Loire Forez Agglo, du département, de la région, de l'État, du Siel... ; la commune a fait appel à l'emprunt uniquement pour les travaux de la salle des fêtes : un choix d'éviter d'emprunter à des taux très élevés. Nous avons donc préféré utiliser notre excédent de fonctionnement cumulé au fil des années ; l'objectif étant maintenant de reprendre nos bonnes habitudes, à savoir de conserver le maximum d'excédent de fonctionnement pour financer nos investissements futurs.

## Transition énergétique

Cette année 2024 a été l'occasion de faire un premier bilan sur la consommation au niveau du chauffage de l'école et de la mairie.

Nous avons fait diminuer la consommation de fioul de 60 % dans les locaux de la commune.

Pour ce qui est du gaz, il nous faudra attendre l'année prochaine pour faire un bilan définitif suite aux travaux entrepris au cours de cette année. En ce qui concerne la consommation électrique, nous avons installé des panneaux photovoltaïques en autoconsommation d'une puissance de 18 KW sur le toit de l'école.

Avec la création de l'association « Énergie Soleymiacoise », nous pourrons alimenter tous les bâtiments communaux ainsi que le Soleym' à un tarif intéressant.

Pour la Salle des Tilleuls et la bibliothèque, nous avons installé une pompe à chaleur extérieure avec des modules internes pour une diffusion silencieuse et efficace. La salle des Associations est chauffée par une pompe à chaleur indépendante.

Grâce à tous ces changements de chauffage sur les bâtiments communaux et en attendant les chiffres de 2024, le bilan carbone de la commune a diminué de 45 % par rapport à l'année 2022.

Cet effort est le résultat de l'engagement de l'équipe municipale de réduire l'empreinte carbone de la commune. C'est un investissement important, mais dans les années à venir, les factures de consommation énergétique du patrimoine communal verront une diminution significative.



## Cadre de vie

Cette année, plantation des fleurs de la commune par notre conseil municipal et quelques jeunes de la commune le samedi 18 mai.

**Nouveauté** : des personnes nous ont demandé si elles pouvaient participer au fleurissement, aucun souci, avec plaisir ! merci de se présenter auprès de la commission Thérèse, Julien, Manon et Sophie.

Le petit marché du mardi soir a toujours lieu tous les 15 jours : épicerie en vrac, gaufres, et prochainement des jeux de sociétés.



3e édition du marché aux fleurs le dimanche 5 mai sur la place;

2e édition du marché des saveurs le dimanche 8 septembre sur la place

4e édition du marché de Noël, le samedi 7 décembre, en présence de notre Père Noël et de nombreux exposants venus, un repas était proposé.

Très prochainement, nous devrions voir l'aire de jeux installée dans le parc vers la nouvelle salle des fêtes ainsi que des panneaux signalétiques (toilettes, plan d'eau).

## Ecole

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) se situe sur les communes de Soleymieux et de Saint-Jean-Soleymieux. Les deux sites regroupent 5 classes accueillant 120 élèves de la petite section au CM2.

Une commission École existe au sein du conseil afin de gérer toutes les questions relatives au bon fonctionnement. Deux conseillères déléguées aux écoles, Manon et Sophie, sont à votre disposition pour toute demande.

### Cette année, de nombreux changements ont eu lieu :

- Les effectifs étant en baisse depuis plusieurs années, une fermeture de classe sur le RPI devait avoir lieu pour la rentrée 2024-2025. Après de nombreux échanges avec la commune de Saint-Jean-Soleymieux et suite au vote du conseil municipal de Soleymieux, nous avons décidé d'assumer cette fermeture. Le site de Soleymieux accueille désormais deux classes CE2-CM1 et CM1-CM2.

Nous avons eu un changement de direction pour cette nouvelle année scolaire avec l'arrivée de monsieur Druoton qui assume en même temps l'instruction des CM1-CM2. Madame Drutel a repris ses fonctions sur la deuxième classe.



- Le plus gros des changements, enfin, a découlé de la reprise de la gestion par la commune de la cantine et du temps périscolaire.

En effet, nous avons pu accueillir dès la rentrée les enfants dans la salle des fêtes pour prendre les repas. Nous avons fait le choix de servir des repas confectionnés par le lycée Sainte-Claire de Sury-le-Comtal qui nous livre chaque jour en liaison chaude.

Le service a été ouvert à tous les enfants scolarisés sur la commune (école publique et école privée).

Ainsi, chaque jour, environ une cinquantaine d'enfants qui se retrouve dans la salle du Tilleul pour manger ensemble. Pour le service : Pascale, Nathalie et Alvina.



Le temps du midi se termine par un moment de jeu ou de détente au sein de l'école publique, laissant ainsi aux enfants un moment agréable avant la reprise des cours.

De plus, nous avons fait le choix d'adhérer au dispositif de l'État Cantine à 1 €.

Ce dernier permet de bénéficier d'aides et ainsi de pouvoir proposer aux familles des tarifs avantageux pour les revenus les plus modestes.

Pour finir, le temps de garderie a été prolongé jusqu'à 18 h 30 les soirs.

Beaucoup de changements donc qui ont été bien accueillis par les familles comme les intervenants en ce début d'année.

Enfin, nous tenons à vous rappeler que pour la sécurité des enfants, il est interdit de stationner devant l'école et que la place est en sens interdit.

## La culture sur Soleymieux

La salle des fêtes rénovée nous permet de proposer aux habitants un spectacle en 2025, sélectionné auprès des compagnies mises en avant par le conseil départemental.

Nous serons ravis de vous accueillir à la salle du Tilleul

Le 8 mars : pour de la musique « tout public » avec la compagnie TOURNESOL

Chansons dynamiques, festives avec des textes mêlant tour à tour humour, satire, et poésie soutenue par des mélodies enjouées, métissées aux intonations de musique du monde, afro-latino, jazz-manouche, country-rock. Des arrangements vocaux à trois voix, apportent un répertoire inattendu, d'une étonnante fraîcheur, teinté d'un exotisme contenu peu courant dans la chanson à texte.



Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des horaires et des modalités pour assister à ce spectacle.

Tarif unique de 5€ / personne

Réservation en mairie en février ou sur place, le soir même.

## Voirie

En 2023, beaucoup de travaux ont été réalisés ; cette année 2024, le budget restreint ne nous a permis que de travailler sur l'entretien de la voirie par le rebouchage des nids de poule en enrobé à froid. Les abords de la salle du Tilleul, suite aux travaux, ont été retravaillés (enrobé) par la Société Eiffage.

Pour 2025, la réfection de la voie impasse de la Garnée est prévue (en enrobé) sur l'enveloppe de Loire Forez Agglo ainsi que la rue Double (reprise des eaux pluviales, des eaux usées et réfection de voirie). L'enrochement au centre du hameau les Barges est prévu.

## Bâtiments

En 2024, l'appartement au-dessus de la salle des fêtes, en raison des travaux qui y ont été réalisés a subi quelques transformations, l'accès extérieur par un escalier, la petite terrasse et la suppression de la porte d'entrée intérieure, agrandissement de la cuisine.

Le brûleur de la chaudière des vestiaires du foot a été remplacé.

A l'église, l'entreprise Perrin a repris les piliers à la chaux.

Les travaux habituels d'entretien courant, changement de serrures, changement de volet roulant.....

Et bien-sûr la salle des fêtes (voir dossier complet du magazine).

## Rénovation salle des fêtes

Par son ampleur au niveau du travail et au niveau budgétaire, la rénovation de notre salle des fêtes, qui, il faut bien le dire, baignait dans son jus des années passées, est le projet le plus ambitieux de cette mandature.

Les travaux avaient déjà été envisagés lors de la rénovation du Bourg en 2018, mais les coûts importants des deux postes, bourg et salle des fêtes, ne pouvaient se cumuler.

L'équipe municipale a, engagé la réflexion autour de la rénovation de la salle des fêtes, accompagnée par l'agence Territoires, Assistance à la maîtrise d'ouvrage : un projet de cette envergure ne pouvait être pensé qu'avec des professionnels.

Le 29 octobre 2021 était organisée une réunion publique permettant aux associations et aux habitants de donner leurs avis ; Les objectifs dégagés de cette réunion : conserver et permettre les différentes fonctions de la salle : salle d'activités, salle des fêtes, associations, séances de cinéma... ; conserver et optimiser l'espace bibliothèque, créer un espace d'activités mutualisé, optimiser la fonctionnalité de la salle des fêtes, optimiser le traitement éner-

gétique et acoustique, disposer d'un véritable espace cuisine, disposer de rangements et re-travailler les espaces sanitaires et enfin permettre.

Un appel d'offre a été lancé et c'est le cabinet d'architectes « Atelier de la Gare » de Montrond les bains qui a été retenu comme maître d'œuvre.

Le 24 janvier 2023, une nouvelle réunion publique était organisée pour présenter le projet aux habitants et associations.

Après avoir dû modifier à plusieurs reprises les plans suite aux desideratas de locataires des appartements du dessus de la salle des fêtes, les plans définitifs ont été validés par les membres du conseil en mai 2023, pour lancer les appels d'offre courant juillet/aout 2023 pour 10 lots :

	HT Projet	TTC Projet	TTC réalisation
Atelier de la Gare	49 533,51 €	59 440,21 €	58 751,22 €
Economiste	8 505,26 €	10 206,31 €	3 977,32 €
Acrobat	8 005,04 €	9 606,05 €	8 286,05 €
Territoires		22 620,00 €	22 620,00 €
Alpes controles CTC	7 570,00 €	9 084,00 €	9 300,46 €
Alpes controles CSPS	3 875,00 €	4 650,00 €	4 662,30 €
Divers			8 642,87 €
Lot 1	227 314,18 €	272 777,02 €	265 148,13 €
Lot 2	43 676,02 €	52 411,22 €	48 246,16 €
Lot 3	61 270,00 €	73 524,00 €	57 668,04 €
Lot 4	41 141,98 €	49 370,38 €	33 112,78 €
Lot 5	23 264,94 €	27 917,93 €	21 263,98 €
Lot 6	29 357,84 €	35 229,41 €	29 532,04 €
Lot 7	8 853,13 €	10 623,75 €	11 812,96 €
Lot 8	65 402,97 €	78 248,45 €	78 718,69 €
Lot 9	87 225,65 €	104 670,78 €	81 829,34 €
Lot 10	76 977,85 €	92 373,42 €	81 856,80 €
Total	741 973,37 €	912 752,93 €	825 429,14 €

Il nous a fallu trouver les financements pour le projet et ce n'était pas simple

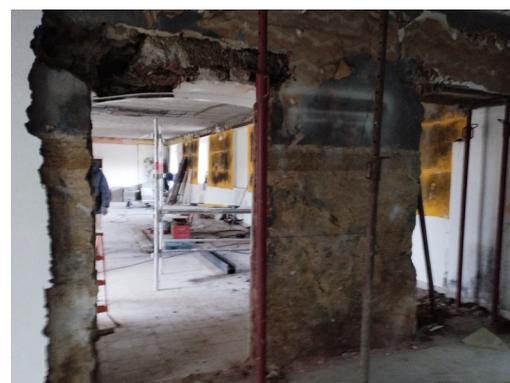
- Fond vert (État) : 144.109 €
- Loire-Forez : 30 % du reste à charge (environ 140.000 €)
- La région : 37.500 €
- Le SIEL : 20.000 €

Nous n'avons pas eu de retour de la part du Département pour notre demande de subvention.

La commune touchera le FCTVA sur les travaux, mais seulement en 2026 .

Nous avons contracté un emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 370.000 €, que nous rembourserons sur 20 ans, et un prêt relais de 200 000€ en attendant de percevoir les subventions et le FC TVA.

Novembre 2023 a été le début des travaux avec une bonne partie pour de la démolition , création des ouvertures coté jardin public , et l'extension de la salle des fêtes, les travaux ont duré 1an .



### La cuisine:

La nouvelle cuisine a été livrée et installée par Froid équipement service pour une valeur de 21 200€ TTC .



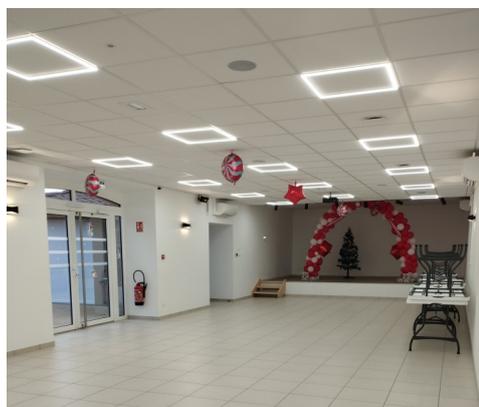
**Le stockage :** c'est un agrandissement de la salle qui a été réalisé côté jardin public. C'est le lieu de stockage des tables, chaises, vaisselles, vestiaires des agents.

La vaisselle et les armoires ont été prises chez Ecotel pour une valeur de 6 880 € TTC et les tables et chaises ont été prises chez Altrad pour 8 775€ TTC.



L'équipement mis à disposition est pour 75 personnes : verres à pied, grandes assiettes, assiettes à dessert, fourchettes, couteaux, petites et grandes cuillères, tasses à café, tasses à thé, ramequins, pichets à eau, pichet isotherme, tables, chaises et quelques mange-debout.

**La salle:** Très lumineuse avec 2 grandes baies vitrées qui donnent sur le jardin public et avec un accès à la terrasse.



**Sanitaires:** un coté femmes, un coté hommes ce qui n'était pas le cas dans l'ancienne salle mais surtout des sanitaires PMR. Les sanitaires sont communs pour la salle et la bibliothèque.



**La bibliothèque:** du mobilier a été acheté pour 950€ TTC et un don d'étagères a été fait par la commune de Savigneux .



**L'entrée du bâtiment** est commune pour la salle du Tilleul et pour la bibliothèque .

L'accès pour l'appartement est quant à lui extérieur maintenant.

**La salle des associations :** la salle sera mise à disposition gratuitement pour les associations de la commune pour des réunions.

L'ouverture de chaque porte principale du bâtiment se fait par badge magnétique, et toutes les pièces sont sous alarme intrusion. Installation faite par l'entreprise CSP pour un montant de 10 239 € TTC.



Voici quelques photos pendant les travaux et pour l'inauguration:







# Au fil de la Mare

## Les activités

Comme chaque année en juin, la Marche de la Mare a été organisée en collaboration avec le CCAS. Malgré une journée humide, la participation réduite a toutefois permis de belles rencontres, et les bénévoles ont été moins bousculés ! Départ et retour étaient au stade de foot, et les marcheurs ont été aimablement accueillis aux points de ravitaillement à Vau et à Chantereine par les habitants.

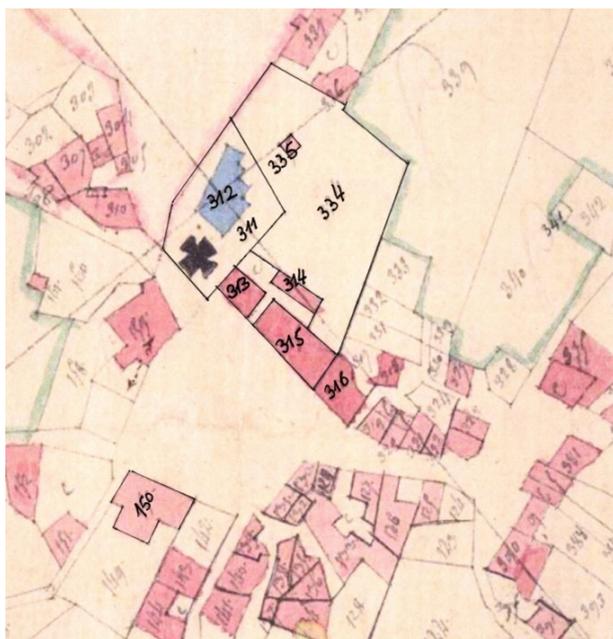
Début novembre, la « soirée café » organisée à St Jean a permis des échanges sur le patrimoine vivant, à partir du film documentaire « Une terre sans abeilles ? », qui avait été apprécié au Festival « Curieux Voyageur » à St Etienne.

Depuis cet automne, des adhérents participent à la permanence de l'antenne Haut Forez de l'AGL (Association Généalogique de la Loire), chaque dernier vendredi du mois à la mairie de Marols, à partir de 14h. Ouvert à tous, pour aide à des recherches généalogiques ou historiques (comme celle ci-dessous). Renseignements : 06.03.23.36.34.

Mais au-delà de ces activités habituelles, la non disponibilité de la salle des fêtes, a conduit à s'interroger sur l'histoire du bâtiment. Car son aspect extérieur pose question : une partie semble plus « noble » avec une génoise, et côté jardin les murs de façade de la partie gauche sont un peu en retrait. Pourquoi ?

## L'histoire du bâtiment de la salle des fêtes

Rappelons que, avant la révolution, une seule paroisse correspondait aux communes actuelles de Soleymieux, St Jean et Margerie, avec deux églises, une à Soleymieux et une à St Jean. A cette période, le presbytère de cette paroisse unique est à Soleymieux. Son origine est inconnue. Il figure sur le cadastre « napoléonien » de 1813 (voir plan et légende). Le jardin est alors accessible directement depuis la place.



### PLAN CADASTRAL de 1813

Extrait du bourg

Repère des biens et noms de propriétaires, d'après la matrice cadastrale

Paroisse

311 : cimetière

312 : église

313 : bâtiment rural hangar)

314 : fournier (four à pain ?)

315 : presbytère

Commune

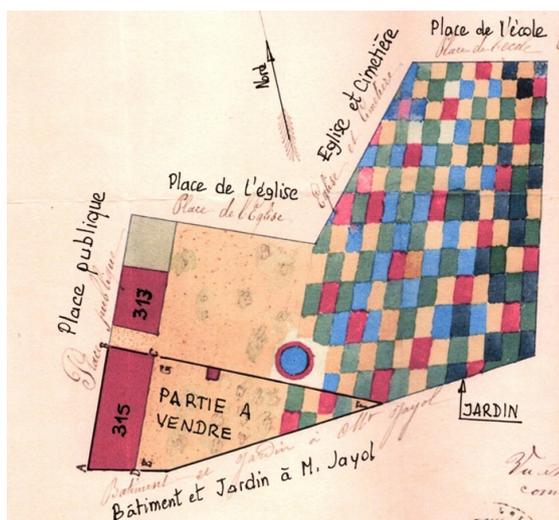
334 : jardin de la cure

335 : pigeonnier de la cure

NB : le repère 150 correspond à la mairie actuelle

Dans les diverses archives, sont mentionnées des réparations réalisées en 1824 puis de 1833 à 1836. A la fin du Second Empire, suite à une lettre du curé inquiet du mauvais état de l'église et du presbytère, le sous-préfet demande un avis à l'architecte de l'arrondissement. Un rapport est remis en juillet 1869, proposant deux projets pour le presbytère, un projet de réparations (le bâtiment comportait alors 2 étages) et un projet de reconstruction. Mais aucun n'est réalisé. La défaite de 1870 a dû exiger des économies...

Evènement surprenant début novembre 1887 : l'archevêque de Lyon menace de retirer le curé, « à son grand regret », si un nouveau presbytère n'est pas reconstruit, du fait de l'insalubrité de l'existant. La commune demande l'envoi de l'architecte de l'arrondissement pour avis, avis rendu dès le 27 novembre, qui préconise de reconstruire un presbytère neuf. Le 4 décembre, le conseil municipal, afin de « faire la somme nécessaire », demande à l'archevêque l'autorisation de vendre l'ancien presbytère : d'où le plan de géomètre daté du 7 décembre, qui définit la partie à vendre. Ce plan a été trouvé à la sacristie de l'église lors des travaux de réfection réalisés en 2021 par la commune. On est étonné face à la rapidité des échanges et de réalisation des tâches de chacun -moins d'un mois-, à une époque où les seuls moyens de déplacement et de communication étaient le cheval et le courrier !



**PLAN DU PRESBYTÈRE  
ET DU JARDIN  
DE LA PAROISSE DE SO-  
LEYMIEUX**

Réalisé par M. Lombardin, géomètre expert à St Jean Soleymieux,  
approuvé par M. le maire de Soleymieux le 7 décembre 1887 :  
Partie Nord : 29a 44ca  
**Partie Sud proposée pour  
mise en vente : 5a  
80ca**

315 : ancien presbytère  
313 : bâtiment rural (hangar)

L'ancien presbytère (n°315) n'est finalement pas vendu et reste utilisé. Le nouveau est construit, accolé contre l'ancien, fermant ainsi l'accès direct au jardin depuis la place. A la place du nouveau, se trouvait un hangar (n°313) en partie détruit par la chute d'un arbre. Puis l'ancien presbytère est remis en état en 1899, avec reconstruction du mur donnant sur le jardin, réfection intérieure des planchers, cloisons, cheminées, et suppression du 2<sup>ème</sup> étage. Le montant total des constructions et réparations (sans comprendre les dons en nature) a été payé par les dons des paroissiens.

Voilà donc la réponse à notre interrogation initiale sur l'aspect extérieur du bâtiment. Et pour la suite, rendez-vous l'année prochaine ! Le 20<sup>ème</sup> siècle commence avec la loi de 1905 « de séparation des Eglises et de l'Etat ». L'immobilier paroissial devient alors propriété de la commune, et c'est une nouvelle histoire !

Contact Association Au fil de la Mare  
aufildelamare@orange.fr  
04 77 76 70 98

# CCAS de Soleymieux



Le repas des aînés n'a pas pu se dérouler comme à son habitude sur le début d'année 2024, la salle étant en travaux. En 2025 nous allons reprendre nos bonnes habitudes le 15 mars avec un repas préparé par Damien QUATRESOUS.

Cette année encore une distribution de 42 colis s'est déroulée en décembre à ceux qui ne désirent pas se rendre au repas. Et nous avons aussi fait 10 colis pour nos aînés qui sont en maison de retraite.

La marche organisée avec la complicité de l'association au fil de la mare a réuni 215 marcheurs. Le mauvais temps n'a pas permis de faire venir le nombre de marcheurs habituel mais nous avons eu un bénéfice de 627.66€ pour le CCAS.



Les traditionnels vin chaud et retraite au flambeau se sont déroulés le 8 décembre 2024. De nombreux enfants et parents sont venus passer un bon moment. Nous avons encore eu la chance cette année d'avoir la visite du père Noël qui s'est gentiment laissé photographier avec les petits et les grands.



Depuis l'année dernière nous travaillons en inter ccas avec les communes de Marols, Chenereilles, St Jean Soleymieux, Gumières.

Plusieurs animations ont été proposées et chacune a rencontré un franc succès, avec le 3 juillet une animation pour les 3-6ans sur la commune de St Jean Soleymieux, puis le 30 octobre sur la commune de Marols qui était pour les 6-10ans, et le 11 décembre une animation pour les 6 mois à 3 ans à Soleymieux avec une quinzaine d'enfants.

# MJC les Fougères



Créée à l'automne 1995, Les Fougères ont démarré leur activité en janvier 1996 avec 5 disciplines pour 41 adhérents.

Pour la saison 2023/2024 : 18 activités pour 249 Participants.

Autant dire que nous sommes une vraie petite entreprise ! Mais à cette différence, nous sommes 9 bénévoles et nous ne pourrions pas nous projeter sans l'aide des municipalités qui nous soutiennent financièrement et mettent leurs locaux à disposition gratuitement.

Notre MJC les Fougères est une association qui vise à offrir, notamment aux enfants, aux jeunes, mais aussi aux adultes un lieu de rencontre où sont proposées des activités et une animation socioculturelle.

Nous faisons en sorte d'apporter du dynamisme dans notre commune et les communes avoisinantes.

Chaque année nous mettons en place des spectacles et nous participons à des rencontres afin d'être toujours présents et en action.

L'équipe de la MJC les Fougères ne compte pas les années de présence. Nous avons tous le même objectif : que la Saison se passe bien, fournir des activités qui réjouissent les habitants. Nous essayons de n'oublier personne, car nous aimons vivre dans la convivialité, dans la richesse du partage et des échanges.



C'est pour cela que nos activités sont aussi variées, et ouvertes à tous.

En fin de saison nous avons fait circuler un questionnaire sur les envies d'activités, donc suite à cela les adhérents, ont vu 6 nouveautés pour les ados/adultes et 2 pour les enfants. Pour la saison 2024-2025, nous pouvons donc proposer 16 disciplines pour les ADOS/ADULTES :

Gym Matinale, Gym Douce, Pilâtes, Maintien en forme, Atelier Mémoire, Modelage, Qi Gong, Yoga, Sophrologie, Guitare, Chorale, Dentelle, Jeux de Société, Tricot-Broderie, Théâtre, Self Défense

7 Activités pour les ENFANTS de 3 à 12 ans :

Eveil Corporel, Styl'Danse, Judo, Modelage, Guitare, Théâtre, Cirque.

Comme chaque année, nous allons faire des actions : Le 29/30 Novembre avec le Téléthon, le 7 décembre nous serons présents sur le Marché de Noël de Soleymieux. Le 14 juin pour terminer notre saison d'activités de la MJC, nous serons dans la salle des Fêtes de Soleymieux, avec des spectacles et les expositions des œuvres.

Si vous aussi, vous voulez venir nous rejoindre, nous vous accueillerons avec joie ou si vous pensez être libre simplement pour aider lors des manifestations que nous organisons, votre présence sera la bienvenue.



MJC Les Fougères 74 route de Marols  
42560 St Jean Soleymieux

[mjclesfougères@gmail.com](mailto:mjclesfougères@gmail.com)

# Entente sportive haut Forez

L'Entente Sportive Haut Forez bénéficie du soutien des communes de Boisset Saint-Priest, Chenereilles, Lavieu, Margerie Chantagret, Marols, St Jean Soleymieux et Soleymieux, ainsi que de quatre stades.

Nous avons une équipe U9 fille toute nouvelle pour cette nouvelle saison. Les autres équipes de jeunes U7/U10/U11/U13 et U15 sont mixtes. Le club compte toujours 6 équipes adultes : 2 féminines et 4 masculines.



Le club compte pour la seconde année une équipe féminine à 11 qui évolue au niveau régional, avec de nouveaux entraîneurs (Bruno, Philippe, Jean-Luc, Sébastien et Benoît).

Les Critériums de l'Entente Sportive Haut Forez sont promus en CD2 pour la saison 2024/2025 après avoir remporté le titre de champion en CD3 avec seulement 2 défaites et la meilleure attaque et la meilleure défense de sa poule.

L'équipe a réussi à combiner motivation et convivialité tout au long de la saison, que ce soit pour les matchs ou pour les séances d'entraînement.



Cette saison encore les U11 et U13 ont fait le déplacement en Ardèche pour le tournoi de Vallon pont d'Arc, une fois encore un super week-end pour les renards. Une petite marche est organisée par nos féminines pour célébrer octobre rose, avec 80 participants pour l'édition 2023. La somme de 650€ a été collectée lors de cette journée et reversée à la ligue contre le cancer.



Le club organise sur toute la saison des manifestations, soirée des critériums, concours de pétanque, soirée dansante, loto ... Vous pouvez suivre le club sur notre page facebook : Entente sportive haut forez

Pour cette nouvelle saison nous remercions deux nouveaux sponsors pour la création de maillots et short pour les U11 et U15, merci à Hervé ALFONSO de « Sécondite » Formation sur Margerie Chantagret, et Stéphanie BRUYERE de « une nouvelle hair » de Sury le Comtal. Nous remercions aussi tous nos sponsors fidèles au club.

L'assemblée générale du club aura lieu en juin 2025 en matinée à la salle des fêtes du Gachet sur Boisset St Priest.

Nous sommes aussi sur Illiwap



# La Truite de Soleymieux

Enfin une année de répit

Cette saison a été marquée par un niveau d'eau satisfaisant hormis au mois d'août où il n'a pratiquement pas plu. Le débit de notre rivière a oscillé entre un maxi de 15300 L/s le 2 mai et un mini de seulement 60 L/s le 1 septembre.

Les truites lâchées ont assuré l'essentiel des prises en début de saison (mars-avril) puis les farios sauvages ont pris le relais et permis une belle animation tout au long de la période de pêche avec de belles prises. La fermeture fut plus compliquée avec un temps très frais, des eaux claires, un anticyclone accompagné d'un fort vent de nord.



Nous avons vendu 67 cartes soit une progression de 17,5% par rapport à l'année 2023. Il y a eu un renouvellement sensible des effectifs avec de jeunes pêcheurs qui sont venus nous rejoindre et cela nous a particulièrement fait plaisir. La répartition des adhérents par tranche d'âge est la suivante :

- 0 à 24 ans :14 pêcheurs
- 25 à 44 ans :15 pêcheurs
- 45 à 64 ans :17 pêcheurs
- 65 ans et plus : 21 pêcheurs

Notre concours à l'étang Chaut a attiré beaucoup de monde le samedi 20 avril malgré une météo peu complaisante. Certains pêcheurs sont même venus de départements limitrophes.



Le 20 septembre une vingtaine de personnes était sur le pont de Molley dès 8h pour la traditionnelle pêche électrique conduite par la fédération. Les truites étaient au rendez-vous avec beaucoup de poissons maillés et une population bien structurée où les truitelles de l'année étaient cette fois-ci bien présentes. Des prélèvements ont été réalisés par les techniciens pour des analyses d'ADN. L'objectif est de vérifier si la PKD, maladie virale, est présente sur notre cheptel.

Cette belle matinée ensoleillée s'est terminée par un casse-croûte réconfortant qui a aussi permis de beaux échanges sur la pêche mais pas seulement. Lors de l'assemblée générale, certainement en février 2025, nous ferons un retour détaillé sur les pêches électriques de la saison.

De nombreux pêcheurs remettent à l'eau leurs prises, ce qui réduit considérablement la pression de pêche. Nous tenons à les en remercier et invitons nos adhérents à gracier les truites de 20 cm afin de faciliter la reproduction naturelle.

Pour nous joindre : [truite.soleymieux@federationpeche42.fr](mailto:truite.soleymieux@federationpeche42.fr)

# Le Sou des Ecoles

Quelques lignes pour vous présenter le Sou des Ecoles du RPI de St Jean Soleymieux et Soleymieux.

Le SOU, c'est tout d'abord une association qui réunit les parents d'élèves au profit des élèves de l'école !

Nous organisons des événements tout au long de l'année afin de financer les sorties et voyages, les fêtes et aussi du matériel scolaire.



Nous sommes une équipe de huit parents constituant le bureau, sans compter toutes les petites mains qui s'investissent dans les divers événements tout au long de l'année :

- Co-présidentes : Mmes PHALIPPON Sandrine et BERT Maryline
- Secrétaire : Mme HEM Bérangère
- Secrétaire adjointe : Mme CIGANA Emilie
- Trésorière : Mme DUFOUR Vanessa
- Trésorière adjointe : Mme DALBEIGUE Marine

Membres actifs : Mr GRES Etienne et Mme FRIBOULET Nathalie



Les événements du SOU, ce sont les parents d'élèves mais aussi le plaisir de faire rencontrer les générations et les habitants des deux villages.

Le LOTO a remporté un grand succès cette année, nous le reproposeons en 2025.

A la découverte de nos chemins du Haut Forez, la marche a permis de réunir plus de 700 marcheurs : manifestation reconduite le 13 avril 2025 !

Nous repartons plus motivés que jamais pour cette année !

A très vite, l'équipe du Sou



# Comité des fêtes

L'assemblée générale 2024 du comité des fêtes de Soleymieux a eu lieu le 27 janvier 2024, salle du foot en raison des travaux avec la présence d'Annie Dethy, représentant la municipalité

Après les vœux du président, Michel Joubert, celui-ci nous fait part de son intention de démissionner de son poste qu'il occupait depuis 2008 avec bonne humeur et talent, nous le remercions vivement pour son dévouement.

De même, Bernadette Jayol, vice-présidente, souhaitait se retirer du bureau ; le renouvellement du bureau se compose donc : André Poyet, Président, Gisèle Granger et Michel Chomat, vice-présidents, Michel Joubert, trésorier adjoint.

Après le bilan financier exposé par la trésorière, Monique Vernet, étaient proposées les différentes manifestations envisagées pour l'année 2024.



Le 25 février, concours de coinche qui a eu lieu dans la salle des fêtes de Margerie Chantagret ; ce sont donc 44 doublettes qui s'affrontaient dans une ambiance bon enfant, et tous les joueurs ont été primés.

Le 11 avril, journée à Chantemerle les blés à Romans sur Isère, permettant de découvrir la cité de la raviolle et le musée de l'alambic.

Du 27 mai au 1<sup>er</sup> juin, voyage à Cantabrie (pays basque espagnol avec visite de Guernica avec son musée de la Paix (ville martyre) ; Bilbao, cité moderne et dynamique, alliant architecture classique et avant-gardiste ; Santander, capitale de la Cantabrie ; Comellas situé sur la Costa occidentale ; Excursion aux Picos de Europa avec visite du monastère de Santo Toribio de Liebana ; Arrêt à San Sebastian.

Le 29 juillet, concours de pétanque de la fête patronale, sous une chaleur torride, 56 doublettes adultes et 8 doublettes enfants s'affrontaient dans une ambiance festive ; tous les participants ont été récompensés ; la journée s'est achevée par un Karaoke et l'omelette des classards.

Le 17 août, le mâchon permettait aux adhérents de se retrouver pour partager un après-midi récréatif, la soirée s'est terminée par un repas tous ensemble.

Le 12 septembre, journée à la cité de la chaussure à Romans sur Isère, et au musée de la pogne (brioche).

Du 23 au 27 octobre, voyage à Salou, ville touristique située sur la Costa Daurada en Espagne. Plusieurs visites : le port de plaisance, la ville de Taragone, la ville de Cambrils  
Pour clore la saison, concours de belote le 10 novembre salle du Tilleul

Nous vous convions d'ors et déjà à l'assemblée générale du comité qui se tiendra le 25 janvier à 17h30 à la salle du Tilleul

# Micro-crèche

Cette année la micro-crèche "La Bercelonnette" se met au vert.

En effet, les enfants vont pouvoir s'épanouir au travers de différentes activités sur le thème de la Nature. Au programme promenade nature une fois par semaine avec la cueillette de différents éléments de la nature et, ce par tous les temps ; mais aussi des activités peinture, modelage, transvasement, etc...

Nous profitons également de la médiathèque de Soleymieux pour emprunter différents ouvrages de la ludothèque de Montbrison pour une sélection de jeux qui conviennent au plus grand nombre en rapport avec notre thème de l'année mais pas seulement.

Dans le cadre de la semaine du goût, nous avons éveillé les papilles des enfants par le biais de diverses activités : atelier cuisine (pizzas, brochettes de fruits et mini feuilletés de saucisses, pâtisserie avec la confection de sablés mais également sous forme de jeux : bacs sensoriels, transvasement avec la découverte des agrumes et semoule/ noisettes, loto et puzzles des fruits et légumes. Tout cela avec du matériel de récupération.

Par ailleurs, nous poursuivons également la communication gestuelle associée à la parole dans le quotidien des enfants à la micro-crèche. Entamée l'année dernière, les enfants et leurs parents se sont appropriés ce mode de communication et certains d'entre eux d'ailleurs l'utilisent quotidiennement. Les enfants qui ne peuvent s'exprimer oralement peuvent se faire comprendre très facilement grâce à cette méthode.

Enfin, en 2025, nous fêterons les 10 ans de la micro-crèche. A cette occasion, nous prévoyons un moment festif avec tous les enfants et leurs parents venus à la micro-crèche depuis son ouverture. Un beau moment de partage en perspective.

L'équipe de la micro-crèche " La Bercelonnette"

## Bibliothèque de Soleymieux

Cette année, en raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes, la bibliothèque a été délocalisée au 1<sup>er</sup> étage de la mairie. Ce transfert a permis d'assurer les permanences et les accueils des écoles, de la micro crèche et d'éviter ainsi une trop longue fermeture.

A présent l'équipe de bénévoles est impatiente de vous retrouver dans une nouvelle bibliothèque claire et lumineuse entièrement réaménagée et facilement accessible à côté de la salle des fêtes. Elle est rattachée au réseau Copernic qui rassemble toutes les bibliothèques de Loire Forez Agglomération, l'inscription est gratuite.

Les permanences ont lieu les Mardis de 10h à 12h et les Vendredis de 16h30 à 18h30

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter

par mail : [biblio.soleymieux@gmail.com](mailto:biblio.soleymieux@gmail.com)

Les amoureux des livres ne s'endorment jamais seuls »

Sandrine Filassier



# Ecole publique

La fête de la lecture a encore été un succès en novembre avec l'organisation de la traditionnelle soirée jeux. Les élèves ont contribué à la mise en valeur de l'expo-vente grâce aux productions réalisées en arts visuels.

Les élèves de CE1 ont reçu comme chaque année un dictionnaire de la part du Sou des écoles tandis que les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice pour l'entrée au collège. Ce dictionnaire les accompagnera tout au long de leur scolarité primaire.

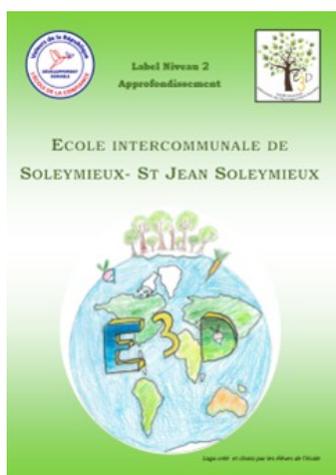
En janvier, l'ensemble des élèves a bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours par la Croix Rouge de la petite section au CM2.



Les élèves du CE2 au CM2 ont mené un travail sur le savoir rouler à vélo. Un intervenant est venu à plusieurs reprises. Ce travail a été complété par le passage du permis piéton en CE2 et CM1.

Sur le site de Soleymieux, les élèves ont partagé un après-midi festif à l'occasion du carnaval. Des parents sont venus en renfort pour nous aider à confectionner des masques et cuisiner des crêpes.

Les classes ont pu également bénéficier de sorties culturelles au cinéma Cin'étoile à Saint Bonnet le Château, à l'Opéra-Théâtre de St Etienne et au théâtre du Parc à Andrézieux. Les classes de CE2-CM1 et CM2 ont participé à des ateliers cinéma et ont pu contribuer à la réalisation d'un court métrage.



L'école a poursuivi cette année son travail sur le développement durable et a même obtenu la labellisation E3D de niveau 2. C'est une reconnaissance du travail engagé depuis plusieurs années.

Sur le thème de la biodiversité, les élèves de CE1-CE2 se sont intéressés à la tourbière et ont pu se rendre à la Prenarde (St Jean

Soleymieux) ainsi qu'aux jasseries de Colleigne (Sauvain). Ce projet a été mené avec la classe de CP. Ils ont découvert la formation de la tourbière avec M. Cubizolle professeur à l'université et la faune et la flore spécifiques des jasseries de Colleigne avec les intervenants de la FNE (France nature environnement).

Entre autre, les élèves ont pêché puis relâché un triton et ont pu observer des plantes carnivores (la drosera).

Les élèves ont créé un espace jardin dans la cour de l'école.

Plusieurs temps forts ont réuni l'ensemble des élèves de l'école :

Les ateliers de Noël

La fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école en avril sur le thème des JO

Les olympiades en fin d'année au stade organisées par la classe de CM2

L'année s'est conclue par une représentation lors de la kermesse de la chorale des élèves du CE1 au CM2.



## La gyromitre

Pour faire suite à notre article sur le bulletin de 2023. Nous avons de nouvelles informations sur le dossier Gyromitres :

Les identifications des Gyromitres que nous avons fait parvenir au Docteur Lagrange en novembre 2022 et avril 2023 ont été faites aux Etats-Unis par ADN Laboratoire du Michigan Arboretum:

Les champignons ramassés dans le secteur sont Gyromitres Esculenta et Gyromitres Venenata.

Les taux du « poison » hydrazine sont très hauts dans ces lots , 6 à 10 fois la valeur des Gyromitres du Michigan.

Actuellement d'autres isolats de patients gros mangeurs de champignons sont dans les Pyrénées et les Alpes du Sud, en cours d'investigation.



Robert BARALE tient à remercier pour leur aide : Martine REGE GIONAS (mycologue), Monsieur BERGER d'Essertines en Châtelneuf, Monsieur GENEVRIER de Salt en Donzy, Monsieur et Madame COLOMB de Moingt et Monsieur et Madame FOREST de St Jean Soleymieux.

# Ecole privée Ste Anne

## Une année gourmande à l'école Sainte Anne

L'année scolaire 2023-2024 s'est vécue sous le thème de la nourriture pour les 32 élèves de l'école Sainte Anne, venant de 9 communes alentours.

Que ce soient les maternelles-CP de Jessica ou les plus grands CE-CM d'Elisabeth, les deux classes ont étudié, goûté, découvert les bienfaits des aliments, leur parcours, leur histoire.

Dès la rentrée de septembre, tout le monde s'est plongé dans l'étude des **fruits et des légumes**. Cette période s'est achevée par la semaine du goût où chaque classe a cuisiné et fait découvrir à l'autre une recette fruitée ou à base de légumes.

Après les vacances de la Toussaint, place aux gourmandises avec le thème du **chocolat**. Ce fut au tour des parents de profiter d'un cadeau de Noël chocolaté pour le plaisir des papilles. La fin de l'année 2023 s'est achevée par une représentation théâtrale des enfants sur le thème de la nourriture. Tous ont pu fouler les planches de la scène de St Romain le Puy cette année, puisque la salle des fêtes de Soleymieux était en travaux.

Au retour de la nouvelle année 2024, ce sont les **protéines** qui étaient à l'honneur (viande, poissons, œufs).

Avant Pâques, ce fut le tour des liquides, avec le **lait et l'eau**. Les enfants ont pu bénéficier d'une intervention sur le « nettoyage de l'eau » proposée par Loire-Forez avec une animation fort appréciée. L'école a de nouveau participé à la *Grande lessive*, projet plastique international, où chaque enfant accroche ses dessins sur des fils tendus dans la cour à l'aide de pinces à linge. Le thème de cette année correspondait parfaitement puisqu'il s'agissait de faire des bulles. Merci à la micro-crèche de Soleymieux et à la MAM de Margerie pour leur participation. Nous espérons recevoir les résidents de la maison de retraite de St Jean en 2025 pour un nouveau projet. En attendant les enfants sont de nouveau montés leur rendre visite avant Noël pour leur offrir chants et cartes.



Puis l'année s'est terminée avec les **céréales**, l'étude des moulins et des engrenages. Ce fut

l'occasion pour le plus grand nombre de partir à Apinac en classe découverte pendant 3 jours. Au programme : visite du musée d'histoire et de la Résistance en passant par Estivaireilles, avec un grand merci à l'équipe qui nous a accueillis et spécialement concocté une visite sur le thème de la ... nourriture !

Les élèves ont pu ensuite visiter une ferme avec la traite en directe, visiter le Moulin de Vignal avec ses roues, ses vanes en action, faire du beurre et des yaourts pour les déguster au centre et enfin réaliser leur pain et le cuire pour ensuite le déguster à la maison en retrouvant papa maman.



## La vie de l'école privée Ste Anne

### HISTOIRE

Depuis 1970, date du regroupement de l'école privée des filles de Soleymieux et l'école privée de garçons de Saint Jean Soleymieux, l'école privée mixte Sainte Anne à Soleymieux offre un choix aux familles pour la scolarisation de leurs enfants, sur le territoire.

L'École Sainte Anne est une école privée catholique sous contrat avec l'état.

Cela signifie que l'Etablissement s'engage à dispenser un enseignement conforme aux programmes décidés par l'Éducation nationale. Programme dispensé par des enseignants appartenant aux personnels de l'éducation nationale.

Depuis de nombreuses années, l'école accueille, suivant les années, des enfants de plus de dix communes de la communauté de communes (Soleymieux, Saint Jean Soleymieux, Margerie Chantagret, Marols, Gumieres, Chazelles sur Lavieu, Lavieu, Boisset Saint Priest, Saint Georges Haute Ville, Chenereilles, Saint Antheme, Lézigneux...).

Avec ses deux classes regroupant tous les cycles du primaire et des maternelles à partir de 2 ans ; les deux enseignantes aidées d'une ATSEM (assistante maternelle) et suivant les besoins d'une AESH (pour des élèves en situation de handicap) et d'une enseignante Spécialisée Ressource (pour des élèves en difficultés), ont à cœur de dispenser une pédagogie (différenciée et adaptée aux besoins de chacun) et un enseignement basé sur les programmes de l'éducation nationale mais aussi sur les valeurs de l'enseignement catholique.

L'école travaille aussi avec des acteurs locaux comme Cinétoile et la Ludothèque de Saint Bonnet Le Château, la bibliothèque de Soleymieux, l'HEPAD de Saint Jean Soleymieux ; et offre des services complémentaires (garderie périscolaire, et service cantine).

La cantine est désormais organisée en partenariat avec notre commune de rattachement (Soleymieux), depuis la rentrée scolaire de septembre 2024.

L'école embauche une ou deux personnes qui sont prioritairement recrutées localement, par le biais des contrats aidés par l'état, ou le conseil général de la Loire.

Globalement, ce sont donc vingt à trente familles qui quotidiennement traversent les communes de Soleymieux et St Jean Soleymieux, et sont donc acteurs de la vie économique locale.



## FONCTIONNEMENT

Comment fonctionne l'école ?

Trois associations, composées uniquement de **bénévoles**, font fonctionner l'école.

- **OGEC (Organisation de Gestion des Ecoles Catholiques)**  
Celle-ci, au même titre qu'une Mairie pour une école publique, gère et organise le fonctionnement, les finances, la sécurité, le personnel (hormis les enseignantes qui sont titulaires de l'état), les services et prestations complémentaires mis à disposition des familles.
- **APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)**  
Au même titre qu'un sou des écoles, celle-ci organise des manifestations et animations diverses et variées afin de récolter des fonds pour permettre les activités périscolaires des enfants (piscine, voyage solaire, cinéma ...) et/ou d'améliorer les équipements pédagogiques et de divertissement de l'école.
- **ACI (Association Civile Immobilière)**  
Celle-ci, propriétaire du bâtiment, a en charge, en lien étroit avec l'OGEC, l'entretien de celui-ci, le respect de la mise aux normes et les travaux divers et variés.

## FINANCEMENT

L'Ecole, comme toute structure, a des besoins financiers pour son fonctionnement.

Ceux-ci sont essentiellement de deux origines :

- ⇒ Les Familles
- ⇒ Les communes

### Les Familles

Chaque famille qui choisit d'inscrire son enfant à l'Ecole Sainte Anne participe financièrement au fonctionnement de l'école, plus ou moins suivant les prestations complémentaires choisies :

  • Scolarité : 52 € par enfants et par mois (Dégressif si plusieurs enfants)

  • Cantine : 5.5 € par repas + temps méridien

  • Garderie : 3 € par enfant et par jour (pour matin et soir. Découpage possible)

### Les Communes

Régie par la loi, les communes devraient participer, pour les enfants résidants sur leur territoire, aux dépenses de fonctionnements de l'école sainte Anne à hauteur de ce que coûte un

enfant dans l'école publique de leur village.

L'obligation de prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association répond au principe de parité entre l'enseignement privé et l'enseignement public.

Aujourd'hui, par méconnaissance et par un manque de clarté de la réglementation, le système ne fonctionne pas correctement à tous les niveaux. Le montant des subventions reçues des communes extérieures à Soleymieux sont très variables.

Il faut différencier :

- La commune de résidence de l'Ecole : SOLEYMIEUX

Celle-ci participe à hauteur de 450 € par an et par enfant du primaire et de 1000 € par an et par enfant de maternelle.

- Les communes voisines :

Les participations de ces communes vont aujourd'hui de 0 à 300 € par an et par enfant du primaire ...



L'école a aujourd'hui un budget annuel de fonctionnement d'environ 50 000 €.

Ce petit budget est souvent difficile à équilibrer. C'est un souci quotidien, une gestion permanente des économies, une surveillance et un suivi régulier des dépenses...

Mais tous les bénévoles qui œuvrent pour le fonctionnement de l'école, ont à cœur de réussir cette continuité pour permettre un choix aux familles et pour la richesse de notre territoire.

## NMSB

L'association NMSB (Non Mais Sans Blague) a poursuivi ses événements annuels en 2024.

Actuellement composée de 16 membres réunis en collégiale, l'association a organisé deux événements majeurs : la chasse aux œufs et la fête patronale.

Au printemps, nous avons organisé la Chasse aux œufs de Pâques, une activité gratuite qui s'est déroulée sur le city de Saint-Jean Soleymieux et dans la salle sous les vestiaires du foot. Cet événement a rencontré un franc succès, attirant la participation de plus de 50 enfants !

La Fête Patronale a eu lieu sur trois jours le dernier week-end de



juillet, conformément à la tradition, avec la participation de nombreux forains.

Après un début timide sous la pluie pour le concert du samedi soir, nos groupes SR entre amis et GREBOO ont réussi à enflammer la place.

Le lendemain, Titi Bonini a animé un bourguignon musical très réussi, avec environ 250 repas vendus. Les jeux des classards ainsi que le Bal Color ont également été très appréciés par les plus jeunes... et les plus âgés ! Nous avons terminé ce dimanche en beauté avec un bal dirigé par William Réocreux. Enfin, le lundi, le concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes a précédé la traditionnelle omelette des classards, suivie d'un karaoké.



Cette année, NMSB a mis le paquet avec une soirée Halloween mémorable ! Les enfants se sont lancés dans une chasse aux blagues planquées dans les maisons du village de Soleymieux, avec rires garantis pour tous ! Après ce jeu qui a fait rire petits et grands, l'équipe a organisé une soirée dans la salle des fêtes, récemment rebaptisée « la salle du tilleul ». C'est 120 soupes qui ont été servies durant la soirée qui a été une franche réussite, pour finir l'année en beauté !

Une nouvelle année réussie qui n'aurait pu l'être sans l'aide de humaine et matériel des associations voisines.

Et enfin grand merci de la part de l'équipe NMSB à tous les participants qui demeurent fidèles à nos événements !

L'association est déterminée à reproduire ces succès en 2025 toujours avec le même objectif : rassembler tous les habitants de notre belle commune pour partager d'agréables moments. Au nom de toute l'équipe, à très bientôt !

# Paroisse Sainte Claire Sainte Thérèse en Forez

Notre commune fait partie de cette communauté qui se veut être joyeuse, fraternelle et attentive à tous.

**VIVRE ENSEMBLE POUR DÉCOUVRIR JÉSUS**, but de notre communauté paroissiale ! Au travers de temps de rencontres, de marches, de jeux, de prières, **ENSEMBLE DANS LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA VIE** par les sacrements (baptême, confirmation, mariage, sacrement des malades), mais aussi l'accompagnement des familles en deuil, la visite des malades ou des plus fragiles, les funérailles. **ENSEMBLE POUR GRANDIR DANS LA FOI**, tout au long de notre vie : éveil à la Foi, jusqu'à 7 ans ; catéchèse : enfants du CE2 au CM2 ;



aumônerie pour les plus grands ; temps de prières\*, de partage d'évangile\* ; temps conviviaux (repas partagés...).  
 \* Ces temps peuvent être organisés localement. Vous pouvez retrouver une grande partie des propositions faites et les contacts utiles sur notre brochure paroissiale 2024/2025 à disposition à l'église ou à l'accueil de notre Maison Paroissiale. (photo brochure)

En décembre dernier nous avons eu la joie d'inaugurer **LA MAISON SAINT-JOSEPH**, à Montbrison, qui devient ainsi notre Maison Paroissiale. Cela a permis de mettre en route **LE PATRONAGE SAINT-JOSEPH**, pour les enfants, les jeunes et les familles du Forez. Guidé par la devise « **Ici on joue, ici on prie** », le patronage est ouvert à tous les enfants de 6 à 17

ans, les mercredis 7h45-18h ; les mardis et jeudis 16h30-18h et une partie des vacances scolaires. Pour tout renseignement :

patronage@sainteclairesaintetherese.fr



Les dimanches, sept messes sont célébrées sur la paroisse :  
 - les samedis soir à Champdieu (18h30) et sur un autre clocher par roulement et chaque deuxième samedi du mois à Savigneux (18h30) pour les personnes malentendantes.  
 - les dimanches au monastère Sainte-Claire (8h), à Saint-Romain-le-Puy (9h), à Soleymieux, Lérigneux et Notre-Dame de Montbrison (10h30).

L'accueil paroissial est assuré du lundi au samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h à la Maison St-Joseph (41, rue du Faubourg de la Croix à Montbrison). Les horaires de messes sont affichés à l'église (avec les contacts utiles), dans les « Échos » mensuels ainsi que sur le site <https://messes.info>, sur le blog paroissial <https://steclairestethereseenforez.fr/> ou sur l'application au ÔClocher sur laquelle vous retrouvez toute l'actualité de la paroisse.



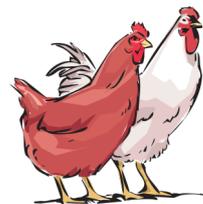
## Animaux

**Chats:** Comme cela avait été évoqué sur le bulletin de l'année précédente, en 2025 la commune de Soleymieux va procéder à la capture des chats errants sur son territoire. Ces derniers seront traités comme l'impose la réglementation.

Nous tenons à rappeler à tout propriétaire de chats que ces derniers doivent être pucés et si possible stérilisés. Leur divagation doit être aussi limitée pour ne pas créer de nuisances notamment au voisinage. Nous rappelons qu'il est aussi strictement interdit de nourrir les chats errants.



**Poules:** De plus en plus de personnes font l'acquisition de poules. Ces animaux ont la particularité de vous faire des œufs tout en mangeant vos déchets de cuisine. Par contre ces animaux peuvent créer des nuisances au voisinage, que ce soit des odeurs, un développement important de rongeurs (souris, rats, etc) et du bruit lorsqu'il y a la présence d'un ou plusieurs coqs. Pour ces raisons, même si aucune distance n'est imposée pour des élevages familiaux le respect des autres prévaut. Si vous possédez plus de 10 spécimens, vous devez les installer à plus de 25 m des habitations et si le nombre dépasse les 50 il vous faudra les éloigner de 50 m.



**Chiens:** Nous sommes régulièrement sollicités pour des divagations de chiens. Nous tenons rappeler qu'un chien doit se trouver sous la maîtrise de son maître ou dans une propriété privée. Il ne peut en aucun cas divaguer. Nous sommes en contact avec la fourrière de Loire Forez Agglo et n'hésitons pas à faire appel à leur service lorsque le cas se produit. Si le chien est identifié c'est au propriétaire de payer tous les frais inhérents à la capture et à la garde.



#### FOURRIÈRE ANIMALE

815 Route des Mûriers  
42130 SAINT ETIENNE LE MOLARD  
04.77.97.47.52  
06.60.15.96.23

# Loire Forez Agglomération

**Habitat:** Vous aider à améliorer votre logement

*Un guichet unique a été mis en place pour toute question relative à l'habitat et au logement.*

OPAH-RU, ANAH, primes CEE, prime Rénov, etc. Il vous est parfois difficile de vous retrouver parmi les aides existantes... Que vous soyez propriétaires, bailleurs ou porteurs de projets, Loire Forez Agglo vous accompagne afin d'éclaircir l'horizon de vos futurs travaux.

Face à la diversité des acteurs et des aides liées à l'habitat, nous proposons une entrée unique, en partenariat avec le Département de la Loire.

Pour toutes les aides financières, avec ou sans conditions de ressources, contactez

**04 77 96 56 66**  
[habitat@loireforez.fr](mailto:habitat@loireforez.fr)

**Déchets: Compostez facilement!**

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), les biodéchets (déchets alimentaires et déchets issus de l'entretien des jardins) n'ont plus leur place dans votre poubelle grise. L'objectif est de réduire considérablement le volume de nos poubelles d'ordures ménagères. En compostant, j'allège ma poubelle, je diminue les coûts liés à l'enfouissement comme la pollution liée à la collecte. Je bénéficie d'un engrais naturel : le compost ! Pour vous aider dans cette démarche, Loire Forez Agglo met en place des solutions de tri adaptées en priorisant le déploiement du compostage de proximité.

### Vous habitez un logement avec un jardin ?

Si vous disposez d'un espace extérieur, vous pouvez composter chez vous. Pour cela, nous vous proposons du matériel subventionné :

- un composteur de 400 L et un petit seau offert dédié au stockage des déchets alimentaires au tarif de : 25 € ;
- un composteur de 400 L, un petit seau offert et un brass'compost (outil permettant de brasser le compost et de favoriser l'apport d'oxygène) : 35 €.

### Vous habitez en centre-bourg ou en logement collectif et vous ne possédez pas de jardin ?

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur individuel chez vous, nous mettons à disposition des sites de compostage partagés (en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire).

Cette carte vous permet également de **localiser les déchèteries** (fixes ou mobiles) **et les points d'apport volontaire** (verre, tri, ordures ménagères ou déchets alimentaires) **à proximité de chez vous.**

Accédez à la carte interactive: [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr) rubrique «déchets»

Contact: [dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr) • Tél : [04 26 54 70 50](tel:0426547050) (prix d'un appel local).

## La TEOMi\* : c'est pas (si) compliqué !

\* Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative

**Collectivement, nous devons tout mettre en œuvre pour réduire le volume de déchets non valorisables enfouis. Après l'extension des consignes de tri (bac jaune), Loire Forez Agglo met en place une tarification incitative.**

### Nouveaux bacs chez vous

L'Agglo vous équipe actuellement de nouveaux bacs à ordures ménagères (bac gris) dotés d'une puce électronique.

Pour les habitants disposant d'un bac individuel collecté en porte-à-porte, l'entreprise TDS se présente à votre domicile. Cette distribution est réalisée sur les 87 communes et auprès des 113 000 habitants du territoire, cela prend du temps. Merci de votre patience. En cas d'absence, un 2<sup>ème</sup> passage vous sera proposé.

Notez bien: A compter de la distribution de **votre nouveau bac, sortez-le** lors des prochains ramassages! L'ancien bac gris peut être conservé pour le stockage de déchets verts par exemple.

### Ça commence quand ?

La mise en place de la TEOMi se déploie en 4 phases, de 2024 à 2027.

2024	Distribution de nouveaux bacs gris pucés	Facture TEOM
2025	Année test de comptabilisation des levées.	Facture TEOM
2026	Année de comptage réel des levées	Facture TEOM
2027	Paiement de la 1 <sup>ère</sup> TEOMi 2026, en même	Facture TEOMi

Plus d'infos : [loireforez.fr](http://loireforez.fr), rubrique « déchets ».

Connaître les consignes de tri des déchets : [quefairedemesdechets.ademe.fr](http://quefairedemesdechets.ademe.fr)

# Fond d'aide au développement des petits entreprises du commerce, de l'artisanat et des services

## Vous avez un projet d'investissement ?

Pensez à solliciter le fonds d'aide Loire Forez agglomération.

10% d'aide à l'investissement sur des travaux ou de l'acquisition de matériel. L'aide est bonifiée à hauteur de 20% en cas de reprise d'un commerce dans une commune de moins de 2 000 habitants.

Cumulable avec les aides de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Plus d'infos sur [loireforez.fr](http://loireforez.fr)

## Marches pour s'aérer

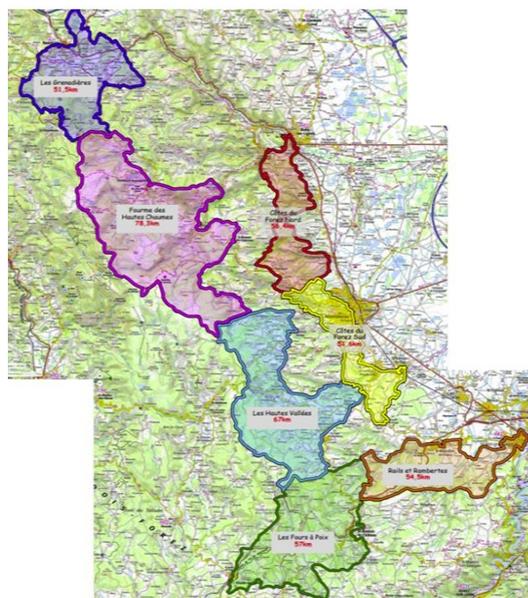
GR de pays, création de sept circuits sur le territoire de Loire Forez Agglo en collaboration avec la fédération nationale de la randonnée.

Un GR® est un itinéraire en boucle qui permet, en plusieurs jours, de faire le tour d'un territoire et de valoriser une région caractéristique par sa culture, son patrimoine ou ses paysages.

Les sept GR® de Pays distincts, de 51 à 80km, du nord au sud, comptabilisent au total 420 km dont 28 km de parcours communs et 134 km de création.

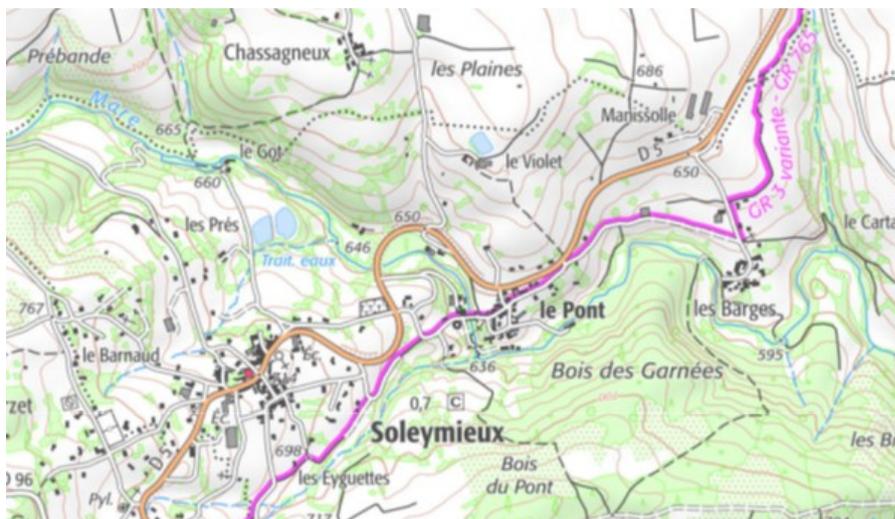
- ⇒ GR®P 1 « les Grenadières », secteur de Noirétable : 51 km
- ⇒ GR®P 2 « Fourme des Hautes-Chaumes », secteur de Chalmazel/Jeansagnière, Sauvain, St-Georges en Couzan, Lérigneux : 80km
- ⇒ GR®P 3 « Côtes du Forez Nord » autour de Boën, Champdieu, Essertines : 56km
- ⇒ **GR®P 4 « Les Hautes Vallées », entre Bard, Chazelles/Lavieu, Margerie, Soleymieux, Montarcher, Marols : 66km**
- ⇒ GR®P 5 « Les Fours à poix », secteur de Saint-Bonnet-le-Château, Estivareilles, Merle-Leignec, Usson, Montarcher : 57km
- ⇒ GR®P 6 "Rails et rambertes", St-Just-St-Rambert, St-Marcellin en Forez, Luriecq : 51km
- ⇒ GR®P 7 "Côtes du Forez Sud", de Champdieu à Boisset-St-Priest en passant par Montbrison, St-Georges Haute Ville, Lézigneux : 52km

Les Hautes Vallées va passer par Soleymieux, en suivant le Chemin de Compostelle, un peu éloigné du Bourg malheureusement.



Le **GR@P 4**, d'une longueur de 66km, il passera dans 11 bourgs : Lérigneux, Bard, Verrières en Forez, Chazelles sur Lavieu, Lavieu, Margerie Chantagret, Soleymieux, St-Jean-Soleymieux, Marols, Montarcher et la Chapelle en Lafaye.

- Passage sur le GR3, sa variante et une liaison et sur le GR765.
- Connecté au Nord au GRP « fourme des Hautes-Chaumes » sur 5km et au Sud au GRP « Les fours à poix » sur 5,4km
- Sites emblématiques : Voie romaine, pic de Bard, Lavieu, Pic de Montsupt, Voie Bolène, Marols, col de la croix de l'homme mort, col de Baracuchet.



## Atlas de la biodiversité

Depuis 2019, Loire Forez agglomération constitue un Atlas de la biodiversité communale (ABC). L'objectif de cet outil est de mieux connaître notre patrimoine naturel pour ainsi le valoriser et le préserver. Ce projet a permis de recenser la biodiversité présente sur notre commune et de mobiliser de nombreux acteurs et citoyens, à travers diverses initiatives: chantiers de restauration de milieux, randonnées nature...

564 espèces recensées historiquement dont 142 espèces découvertes lors de l'ABC :

Amphibiens	8
Chauve-souris	11
Mammifères	11
Libellules	19
Oiseaux nicheurs	74
Papillons de jour	64
Reptiles	8
Flore vasculaire	369

119 espèces animales sont sous protection nationale, 79 sont menacées (sur liste rouge).

Quelques espèces emblématiques, rares, protégées et menacées : papillon, le cuivré des marais ; plante vivace, la gagée des champs ; rapace migrateur, busard cendré,

Pour plus d'informations : <https://www.loireforez.fr/connaitre-agglo/actions-projets/atlas-de-la-biodiversite-communale/>

# Ambroisie

## L'Ambroisie...la vigilance est de mise

L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme. Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national. Chacun peut lutter contre l'ambroisie en la reconnaissant et la signalant.



Il suffit de quelques grains de pollen d'ambroisie dans l'air pour que des symptômes allergiques apparaissent : rhinite associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que trachéite, toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

L'ambroisie est de la même famille que le tournesol. Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, en août -septembre, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut. Les feuilles d'ambroisie sont larges, minces et très découpées. Elles sont du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'armoise. La tige est souvent rougeâtre et velue. Les fleurs petites et verdâtres, sont disposées à l'extrémité des tiges. Les fleurs mâles sont groupées en longs épis bien visibles. Ce sont ces épis qui libèrent le pollen en août - septembre.

<https://ambrosie-risque.info/>

## Plan Local d'Urbanisme intercommunale - PLUi -

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement à l'échelle de l'intercommunalité. Exactement comme un PLU communal, il définit les règles juridiques d'utilisation des sols, à partir desquelles les maires délivrent les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...) pour les particuliers, les professionnels ou les organismes publics.

Soleymieux a son propre PLU : suite à notre intégration à Loire Forez Agglomération (LFA), et au fait que la loi impose à chaque intercommunalité de disposer de son propre document d'urbanisme, nous nous devons d'appliquer le PLUi en cours d'élaboration.

Nous ne vivons plus seulement à l'échelle de notre commune : nous habitons dans une commune, nous travaillons ou étudions dans une autre, nous nous déplaçons pour faire nos courses ou pour pratiquer nos loisirs.

La démarche a été lancée en décembre 2022, elle concerne 87 communes de LFA, 113 000 habitants et 132 000 hectares.

Maires, conseils municipaux, services communaux et intercommunaux sont associés à la démarche d'élaboration du PLUi, à travers différentes instances et temps d'échanges : groupes de secteurs géographiques, conférence des maires, travail en commune, débat en conseil municipal ; des directives sont données au travers du SDRADÉTT (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires) et du SCoT (schéma de cohérence territoriale).

En 2024 le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été étudié : c'est un document qui traduit les orientations générales d'aménagement, d'équipement et de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Elles sont débattues dans chaque conseil municipal puis en conseil communautaire.

Les étapes suivantes : de 2024 à 2026 : traduction réglementaire du PADD : définition des zonages, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Entre 2026 et 2028 : arrêt du projet de PLUi à 87 communes en conseil communautaire ; Aides des personnes publiques associées (services de l'État, Région, Département, SCoT, chambres consulaires...) et des conseils municipaux sur le projet de PLUi arrêté. Puis ça sera le temps de l'enquête publique pour finir par l'approbation en conseil communautaire.

**PROBABLEMENT: Il est à noter que les zones à urbaniser seront réduites**

**Site du PLUi de Loire Forez**

<https://www.pluiloireforez.fr/>

## Brûlage des déchets verts

Interdiction de brûlage des déchets verts : des risques avérés pour la santé humaine

L'entretien du jardin génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an en France ; parmi eux, 830.000 tonnes de déchets verts sont encore brûlés (source ADEME). En retrouve dans les déchets verts des tontes de pelouses, des tailles de haies, des feuilles mortes... La combustion à l'air libre de végétaux est une activité émettrice de polluants, dont certains cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique.

Le cadre réglementaire de brûlage à l'air libre existe depuis 1976 et a été renforcé en 2020. Le brûlage à l'air libre est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du code de l'environnement). Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre, au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné. On les retrouve sur les sites Internet des préfetures.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 €.



Des solutions :

- Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (déchets de cuisine). Le compost est en engrais naturel de qualité ;
- Le broyage, le paillage et le mulching : petits et gros branchages broyés, herbe de tonte séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin.
- Dépôt en déchetterie : elle accepte les déchets verts et se charge de leur valorisation.

# Etat Civil 2024

## Naissances



RIFFARD Eliott	Route d'Annézieux	22/07/2024
BARRET Mélyna	Rue des Eyguettes	21/08/2024

## Décès

MORISTEL Marie épouse MONDON	Le Pont	14/01/2024
AULAGNON Georges	Le bourg	08/02/2024
PELARDY Paul		12/02/2024
DE COSAS Ghislaine	Le bourg	08/03/2024
FAURE Jean		19/04/2024
LAGNIET Roger		24/08/2024
BROUILLOUX Cécile épouse GACHET		25/08/2024
CHAPOT Ivan	La Cruzille	29/09/2024

## Mariages

CASAGRANDE Steeve et PALEAU Léa	Rue de la chaussée	25/02/2024
GRES Etienne et FRONTEAU Céline	Rue du Pont Romain	29/06/2024

